

(12) BREVET D'INVENTION

(11) N° de publication : **MA 47116 B1** (51) Cl. internationale : **B60J 1/17**

(43) Date de publication :
26.02.2021

(21) N° Dépôt :
47116

(22) Date de Dépôt :
19.12.2017

(30) Données de Priorité :
21.12.2016 FR 1662984

(86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT:
PCT/EP2017/083489 19.12.2017

(71) Demandeur(s) :
Hutchinson, 2, rue Balzac 75008 Paris (FR)

(72) Inventeur(s) :
BARATIN, Sylvain ; SKRABURSKI, Eddy

(74) Mandataire :
SABA & CO., TMP

(54) Titre : **GUIDAGE DE VITRAGE COULISSANT, EN PARTICULIER AUTOMOBILE**

(57) Abrégé : Guide (14, 14') de vitrage coulissant (12), en particulier pour automobile, ledit guide étant destiné à être rapporté et fixé sur un vitrage et à coopérer avec un joint de coulisse (10, 10'), ledit guide comportant un corps de forme allongée et présentant une embase longitudinale (14a) s'étendant le long de l'axe (A) d'allongement du corps et dont une première face est destinée à être appliquée et fixée sur une surface de vitrage (12a) et une seconde face (14aa) opposée est destinée à coopérer par glissement avec ledit joint, caractérisé en ce que ladite embase longitudinale comporte à au moins une extrémité longitudinale libre une portion amincie (14d) dont l'épaisseur (E1), dans une direction sensiblement perpendiculaire à ladite première face, décroît au moins en direction longitudinale de façon à ce que ladite seconde face affleure ladite surface de vitrage au niveau de ladite au moins une extrémité libre.

REVENDICATIONS

1. Guide (14, 14') de vitrage coulissant (12), en particulier pour automobile, ledit guide étant destiné à être rapporté et fixé sur un vitrage et à coopérer avec un joint de coulisse (10, 10'), ledit guide comportant un corps de forme allongée et présentant une embase longitudinale (14a) s'étendant le long de l'axe (A) d'allongement du corps et dont une première face (14ab) est destinée à être appliquée et fixée sur une surface de vitrage (12a) et une seconde face (14aa) opposée est destinée à coopérer par glissement avec ledit joint, ladite embase longitudinale comportant à au moins une extrémité longitudinale libre une portion amincie (14d) dont l'épaisseur (E), dans une direction sensiblement perpendiculaire à ladite première face, décroît au moins en direction longitudinale, caractérisé en ce que l'épaisseur (E) décroît de façon à ce que ladite seconde face affleure ladite surface de vitrage au niveau de ladite au moins une extrémité libre.
2. Guide (14, 14') selon la revendication précédente, dans lequel ladite portion amincie (14d) a une épaisseur qui décroît depuis une épaisseur E1 sensiblement égale à l'épaisseur maximale de ladite embase, jusqu'à une épaisseur E2.
3. Guide (14, 14') selon la revendication précédente, dans lequel E1 est comprise entre 1 et 5mm, et de préférence entre 2 et 3mm.
4. Guide (14, 14') selon la revendication 2 ou 3, dans lequel E2 est inférieure à E1/5, et de préférence à E1/10.
5. Guide (14, 14') selon la revendication précédente, dans lequel E2 est comprise entre 0,01 et 1mm, et de préférence entre 0,01 et 0,5mm.
6. Guide (14, 14') selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ladite portion amincie (14d) a une largeur (L) qui décroît en direction longitudinale de façon à ce que ladite extrémité libre ait une largeur plus faible que la largeur maximale (Lmax) du corps et/ou de ladite embase longitudinale (14a).

7. Guide (14, 14') selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ladite portion amincie (14d) a une épaisseur qui décroît également en direction transversale.
8. Guide (14, 14') selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ladite partie amincie (14d) comprend une unique surface de raccordement (14da) de ladite seconde face (14ab) à ladite surface de vitrage (12a).
9. Guide (14, 14') selon la revendication précédente, dans lequel ladite surface de raccordement (14da) a en section longitudinale une forme légèrement incurvée convexe.
10. Guide (14, 14') selon la revendication 8 ou 9, dans lequel ladite surface de raccordement (14da) comprend une première extrémité longitudinale définissant ladite extrémité libre, et une seconde extrémité longitudinale raccordée à ladite seconde face (14aa),
- l'angle α formé dans un plan longitudinal (U) sensiblement perpendiculaire à ladite première face (14ab), entre ladite surface de vitrage (12a) et une tangente (T1) à ladite surface de raccordement au niveau de ladite première extrémité longitudinale, étant compris entre 150 et 180°, et/ou l'angle β formé dans le même plan entre ladite seconde face et une tangente à ladite surface de raccordement au niveau de ladite seconde extrémité longitudinale, étant compris entre 180 et 210°.
11. Guide (14, 14') selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ledit corps comprend en outre une jambe longitudinale (14b) reliée à ladite embase (14a) et destinée à s'étendre à distance dudit vitrage (12).
12. Guide (14, 14') selon la revendication précédente, dans lequel ladite jambe (14b) s'étend sur une partie seulement de la dimension longitudinale de ladite embase (14a).
13. Guide (14, 14') selon la revendication 11 ou 12, dans lequel ladite portion amincie (14d) est écartée longitudinalement de ladite jambe (14b).
14. Guide (14, 14') selon l'une des revendications 11 à 13, dans lequel ladite jambe (14b) comprend au moins un crochet de retenue (14c).

15. Guide (14, 14') selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ledit corps est formé d'une seule pièce.
16. Vitrage coulissant équipé, en particulier automobile, comportant un vitrage coulissant (12) et au moins un guide (14, 14') selon l'une des revendications précédentes.
- 5 17. Vitrage coulissant équipé selon la revendication précédente, dans lequel ledit guide (14, 14') est solidarisé au vitrage (12) par collage ou surmoulage.
18. Vitrage coulissant équipé selon la revendication 15 ou 16, dans lequel ledit guide (14, 14') est fixé sur une surface sérigraphiée dudit vitrage (12).
19. Ensemble comportant un vitrage coulissant équipé selon l'une des revendications
10 16 à 18 et un joint de coulisse (10, 10'), ledit joint comportant une lèvre (21e) flexible de forme allongée dont l'axe d'allongement s'étend sensiblement parallèlement audit axe d'allongement (A) dudit corps, ladite lèvre étant en appui sur ladite seconde face (14aa) et apte à glisser en direction longitudinale sur ladite seconde face ainsi que sur ladite surface de vitrage (12a) en maintenant un contact sensiblement continu avec celles-ci.
- 15 20. Module comportant un ensemble selon la revendication précédente et un enjoliveur (18) d'un cadre de porte de véhicule automobile, ledit enjoliveur comportant une face externe destinée à être sensiblement alignée avec une face externe dudit vitrage (12).
21. Module selon la revendication précédente, dans lequel ledit enjoliveur (18) comporte deux rebords (18d, 18aa) orientés vers l'intérieur et sensiblement
20 perpendiculaires à ladite face externe, dont un premier rebord (18d) est engagé dans une rainure (22bb) d'une branche externe (22) du joint de coulisse (10, 10') et dont un second rebord (18aa) sert d'appui à une branche intermédiaire (23) du joint de coulisse.